

myPOS Go 2

Manuel d'utilisation



mypos.com

Table des matières

Présentation	2
Le guide d'utilisation ne contient pas d'informations sur les caractéristiques techniques de l'appareil. Celles-ci sont fournies séparément dans le manuel myPOS Go 2 Technical Specification & Warranty.	2
Documentation annexe	2
Activation	3
Code d'activation	4
Démarrage	5
En savoir plus sur votre dispositif	5
Écran d'accueil	5
Notifications	6
Accepter les paiements	6
Transactions	6
Carte à bande magnétique	7
Carte sans contact	7
Recharge mobile	8
Envoyer une demande de paiement	9
Remboursement d'une transaction.	10
Dernière transaction annulée	10
Gestion de votre appareil	11
F1 – Menu des transactions	11
F2- menu des paramètres	12
Garantie et politique de retour	14
Remplacement d'un coffret myPOS défectueux	14
Important : processus	14
Pour plus d'informations	14

Présentation

Félicitations!

Votre nouveau terminal myPOS Go 2 est un terminal mobile révolutionnaire qui vous permet d'accepter des paiements par carte de crédit, carte de débit via un téléphone, en magasin et en toute mobilité.

Pour commencer à utiliser votre terminal myPOS Go 2, vous devez ouvrir un compte de monnaie électronique gratuit sur [mypos.com](https://www.mypos.com), puis activer votre terminal myPOS Go 2.

Si vous avez besoin de plus d'un appareil pour votre entreprise, vous pouvez acheter et activer des terminaux myPOS supplémentaires. Les fonds de tous les terminaux seront crédités sur votre compte myPOS.

Utilisation

Ce guide d'utilisation contient des informations détaillées sur votre appareil myPOS Go 2 et des instructions sur la manière d'accepter les paiements par carte de crédit et de débit. Vous trouverez ci-dessous un aperçu rapide du guide :

Le guide rapide d'utilisation fournit des informations sur :

- Activation de votre dispositif
- Mise en marche - en savoir plus sur votre appareil
- Gérer votre appareil - paramètres et mise à jour
- Accepter les paiements
- Politique de garantie et de retour

Le guide d'utilisation ne contient pas d'informations sur les caractéristiques techniques de l'appareil. Celles-ci sont fournies séparément dans le manuel myPOS Go 2 Technical Specification & Warranty.

Documentation annexe

La dernière version de ce guide d'utilisation est disponible en ligne à l'adresse suivante <https://www.mypos.com/en/troubleshooting/devices-additional-information>

Activation

Chaque terminal myPOS Go 2 possède un numéro de série unique. Lors de l'activation, myPOS associe le numéro de série de votre appareil myPOS Go 2 à votre compte myPOS. Une fois votre appareil myPOS Go 2 activé, toutes les transactions acceptées avec ce dernier seront créditées sur votre compte myPOS.

Vous pouvez associer plus d'un terminal myPOS à un compte marchand. Dans ce cas, les paiements acceptés avec tous les terminaux myPOS seront crédités sur le même compte myPOS.

Votre appareil myPOS Go 2 doit être activé avant de pouvoir être utilisé.

Pour effectuer le processus d'activation, l'appareil doit être connecté à internet.

Suivez ces étapes pour activer votre terminal :

1. Allumez le terminal
2. Choisissez la langue du terminal
3. Connectez le terminal à Internet

Si une carte SIM est déjà insérée dans votre appareil myPOS Go 2, celui-ci se connectera automatiquement à Internet.

Vous souhaitez utiliser votre propre carte SIM ?

Étape 1: Retirez le cache arrière de l'appareil en appuyant sur le bouton situé en partie supérieure du boîtier et retirez la batterie. Vous trouverez les compartiments SIM et SAM.

Étape 2: Insérez votre carte SIM dans l'emplacement de carte SIM 1 (à l'avant) en orientant la surface de contact dorée vers le bas.

- Assurez-vous que la carte SIM est insérée dans l'emplacement SIM 1 (à l'avant).
- Votre terminal myPOS Go 2 fonctionne avec une carte SIM de taille standard. Si vous avez une carte SIM micro ou nano, veuillez utiliser un adaptateur SIM.

Étape 3: Saisissez votre code PIN

Si le réseau mobile n'a pas été reconnu, le dispositif myPOS Go 2 affichera un message d'erreur et deux options: réessayez (X) ou entrez manuellement les paramètres APN (O) de votre réseau mobile.

Une fois connecté à votre réseau mobile, le myPOS Go 2 effectue un test de connexion avec le système myPOS.

Si le test est positif, l'écran d'activation s'affiche. Si le test de connexion est négatif, l'écran du myPOS Go 2 affiche un message d'erreur.

Code d'activation

La procédure d'activation est un processus unique et nécessite un code d'activation généré par myPOS à saisir manuellement sur votre appareil myPOS Go 2.

Si vous n'avez pas de compte myPOS, veuillez en créer un sur mypos.com et suivre les instructions.

Si vous avez un compte myPOS, veuillez-vous connecter à votre compte et vous rendre dans l'onglet Terminal POS > Activer l'appareil, puis suivez les étapes :

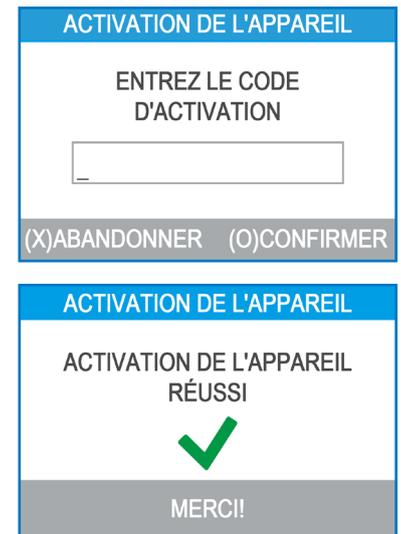
Étape 1: Saisissez le code d'activation sur votre appareil myPOS Go 2 et appuyez sur "ACTIVER". Votre dispositif doit être connecté à Internet pour compléter le processus d'activation.

Étape 2: Une fois l'activation effectuée, votre terminal myPOS Go 2 redémarrera automatiquement.

Félicitations! Votre nouveau terminal myPOS Go 2 est maintenant activé et prêt à être utilisé. Vous trouverez le nouveau dispositif sur votre compte myPOS, dans la rubrique "Appareils".

Remarque ! Vous pouvez modifier la langue du terminal et le type de connexion sélectionnés à tout moment dans le menu Paramètres..

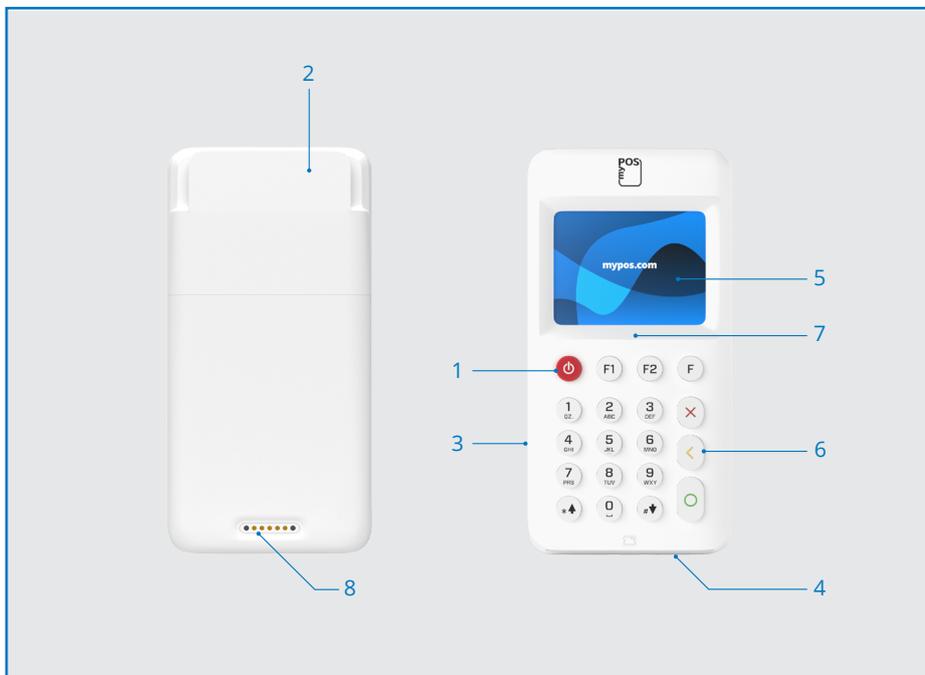
Une fois que votre terminal myPOS est activé, il est lié de manière permanente à votre compte myPOS. Même en cas de vol ou de perte de l'appareil, toute transaction de paiement effectuée sera créditée sur votre compte. En cas de perte ou de vol de votre appareil, veuillez en informer immédiatement notre service client.



Démarrage

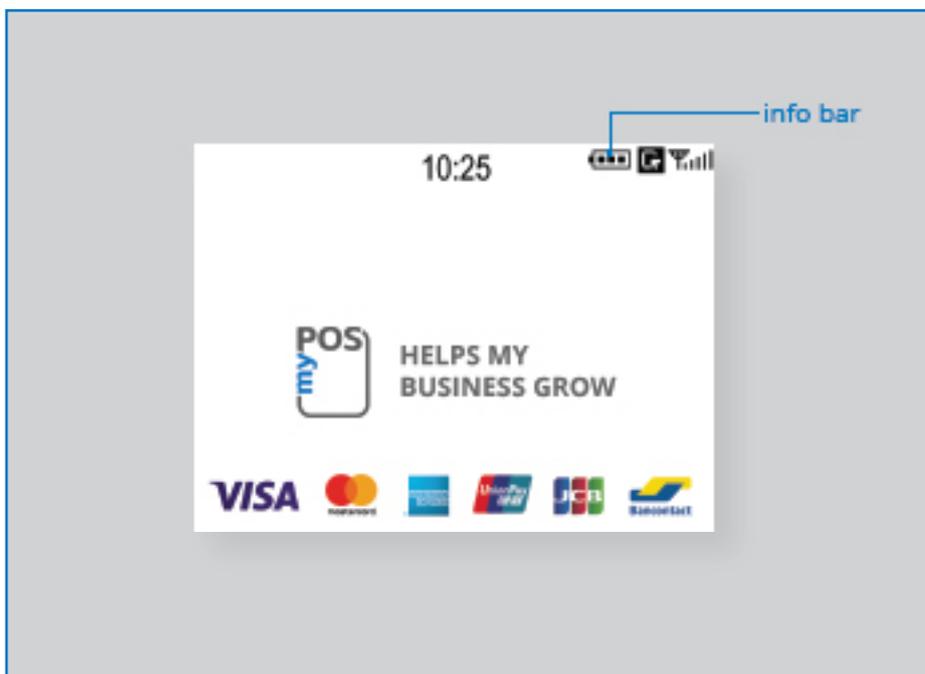
En savoir plus sur le matériel de votre nouvel appareil, les procédures d'assemblage et la façon de procéder.

En savoir plus sur votre dispositif



- 1. Bouton de mise en marche / arrêt
- 2. Lecteur de carte à bande magnétique
- 3. Fente USB-C pour le câble de charge
- 4. Lecteur de carte à puce
- 5. Affichage
- 6. Clés de sécurité
- 7. Lecteur NFC
- 8. Chargement sans fil (via l'accessoire Go 2 Printing Dock)

Écran d'accueil



Notifications

Vous recevrez des notifications concernant les mises à jour de la configuration ou du système en haut de l'écran. Si l'une d'entre elles apparaît, appuyez sur F2 et choisissez "Mise à jour du logiciel".

Accepter les paiements

Transactions

Dès que vous allumez votre terminal myPOS Go 2, il se connecte automatiquement à internet et présente l'écran d'accueil.

Lorsque vous appuyez sur une touche (autre que F1 et F2), le terminal passe directement à l'écran PAIEMENT, prêt à effectuer une transaction de paiement. Effectuer une transaction de PAIEMENT avec votre myPOS Go 2 est facile et pratique. Suivez les étapes indiquées ci-dessous..

Étape 1: Saisissez le montant de la transaction sur l'écran PAIEMENT. Le montant doit être saisi sans la virgule. Par exemple : pour un montant de 5,00, entrez 500 sur le clavier. Lorsque l'écran PAIEMENT affiche le montant correct, confirmez en appuyant sur la touche verte (O). Si vous devez corriger le montant, utilisez la touche jaune (<) pour effacer la dernière entrée ou la touche rouge (X) pour recommencer le processus depuis le début

Étape 2: Demandez à votre client sa carte de crédit ou de débit

Votre terminal myPOS Go 2 accepte les paiements par carte NFC, par carte à bande magnétique et par carte à puce.

Carte à puce

Si la carte est munie d'un CHIP, insérez-la dans le lecteur inférieur, le CHIP orienté vers le clavier.

Lorsque votre myPOS Go 2 lit la carte avec succès, l'écran clignote en vert..

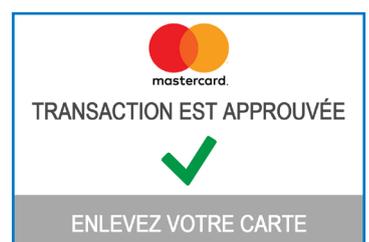
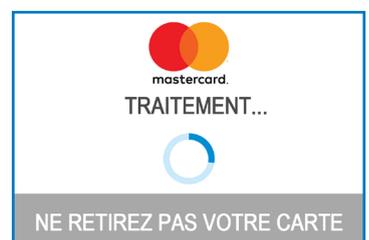
Si la carte n'est pas reconnue, l'écran clignote en rouge. Vérifiez que la carte est correctement insérée dans le lecteur, retirez-la et réessayez. Si le problème persiste, demandez une autre carte à votre client.

Les cartes CHIP nécessitent généralement un code PIN pour confirmer une transaction. Si un code PIN est requis pour une carte, votre terminal myPOS Go 2 affichera l'écran ENTRER LE PIN. Remettez le terminal au client et demandez-lui de composer son code PIN en toute sécurité et d'appuyer sur la touche verte (O) lorsqu'il est prêt.

Si la carte permet le contrôle du code PIN (numéro d'identification personnel), le terminal traitera le code PIN et affichera PIN OK si le code PIN correct a été saisi par votre client.

Le terminal myPOS Go 2 initiera le processus d'autorisation de la transaction en communiquant avec myPOS. L'écran de traitement indiquera que la procédure n'est pas terminée.

Si la transaction est approuvée par l'émetteur, le message de confirmation "TRANSACTION APPROUVÉE" s'affiche. Vous pouvez alors retirer la carte du lecteur et la rendre au client



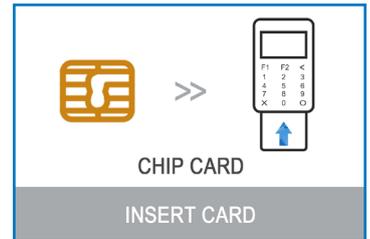
Carte à bande magnétique

Si la carte de votre client ne comporte qu'une bande magnétique, veuillez suivre la procédure suivante après avoir introduit et confirmé le montant de la transaction.

Les cartes à bande magnétique sont glissées avec la bande magnétique vers le haut dans le lecteur situé sur la partie supérieure de l'appareil myPOS Go 2.

Assurez-vous que la carte est correctement insérée et que le bas de la carte coulisse fermement et à vitesse régulière. La vitesse de glissement de la carte ne doit pas être trop lente, car cela peut parfois poser des problèmes.

Si une carte CHIP est glissée comme une carte magnétique, le terminal affiche l'écran suivant.



Carte sans contact

La technologie sans contact (NFC) gagne en popularité et il est fort probable que la plupart de vos clients régleront de cette manière.

Les cartes sans contact doivent toujours porter le logo suivant.

Si la carte de votre client porte le logo PayPass ou payWave, veuillez suivre la procédure ci-dessous après avoir saisi et confirmé le montant de la transaction.

Tenez la carte (ou le smartphone) à environ 3 cm au-dessus de l'écran de votre myPOS Go 2. Lorsque le lecteur sécurisé sans contact reconnaît la carte, les indicateurs quadrichromiques clignotent, indiquant que la carte est en cours de traitement. Si la carte est lue avec succès, les quatre indicateurs s'allument. Le processus prend une seconde et après avoir entendu un bip, vous pouvez retirer la carte..

Si la carte nécessite l'introduction d'un code PIN, veuillez remettre le terminal au client et lui demander de saisir son code PIN.

Envoyez un reçu électronique au client pour la transaction de PAIEMENT approuvée par SMS ou par e-mail en choisissant l'option désirée dans le menu Reçu.

Si le client souhaite recevoir un reçu électronique de myPOS par SMS, appuyez sur (1) et saisissez le numéro de téléphone mobile du client à l'écran. **IMPORTANT** : Saisissez toujours le numéro de téléphone avec l'indicatif du pays. Si le client souhaite recevoir un reçu électronique de myPOS par e-mail, appuyez sur (2) et saisissez l'adresse e-mail du client. Si le client ne souhaite pas recevoir de reçu pour cette transaction, appuyez sur (3) - Pas de reçu.

IMPORTANT: Il est toujours bon d'envoyer un reçu électronique par SMS afin de résoudre tout litige éventuel avec le client.



Recharge mobile

Si votre client souhaite recharger un montant sur une carte à valeur stockée, vous devez suivre les étapes suivantes:

Étape 1: A partir de l'écran d'accueil, appuyez sur la touche (F1 du clavier pour accéder au menu Type de transaction. Sélectionnez MOBILE TOP-UP en appuyant sur (2) et confirmez avec la touche verte (O). Le terminal myPOS Go 2 affichera l'écran MOBILE TOP-UP.

Étape 2: Saisissez le numéro de téléphone mobile avec l'indicatif du pays et confirmez avec la touche verte (O).

Étape 3: Sélectionnez l'opérateur de votre client - le service est disponible pour plus de 770 opérateurs dans le monde entier

Étape 4: Saisissez un montant à compléter. En fonction de la compagnie, vous pouvez choisir parmi une liste prédéfinie ou saisir un montant au choix.

Étape 5: Vérifiez toutes les données saisies et confirmez avec la touche vert (O).

Étape 6: Le terminal myPOS Go 2 demandera un email pour envoyer au commerçant la copie du reçu de la transaction de PAIEMENT approuvée.

TOP UP MOBILE
Entrez le numéro de téléphone Avec le code du pays
(X) ABANDONNER (O)CONFIRMER

RÉSEAU TRANSPORTEURS: 5
1. H3G TRE
2. Poste Mobile
3. TIM
4. Vodafone Nuovo Pos
5. Wind
(X) Précédent

MONTANT TOP UP: 4
1. 10.00 EUR
2. 20.00 EUR
3. 30.00 EUR
4. 50.00 EUR
(X) Précédent

TOP UP MOBILE
Saisir tranche du montant 6.00 - 99.00 EUR
0.00
(X) ABANDONNER (O) CONFIRMER

TOP UP MOBILE
CARRIER: H3G TRE GSM: 00123456789101112 MONTANT TOP UP: 20.00 EUR TOTAL DUE: 20.00 EUR
(X)ABANDONNER (O)CONFIRMER

Envoyer une demande de paiement

Si vous souhaitez envoyer un lien de paiement à votre client, vous pouvez envoyer une demande de paiement via le site web, l'application mobile ou le terminal POS. Pour envoyer une demande de paiement via l'appareil, vous devez suivre les étapes suivantes:

Étape 1: Depuis l'écran d'accueil, appuyez sur la touche (F1) du clavier pour accéder au menu Type de transaction. Sélectionnez ENVOYER UNE DEMANDE DE PAIEMENT en appuyant sur la touche (3) et confirmez avec la touche verte (O). Le terminal myPOS Go 2 affichera l'écran ENVOI DE DEMANDE DE PAIEMENT.

Étape 2: Saisir le montant de la demande et confirmer avec la touche verte (O).

Étape 3: Saisissez le numéro de téléphone mobile du client avec l'indicatif du pays et confirmez avec la touche verte. (O ENTRER).

Étape 4: Saisissez la période en jours après laquelle la demande de paiement expirera. La période doit être comprise entre 1 et 120 jours. Confirmer avec la touche verte (O ENTER).

Étape 5: Saisir le nom du destinataire à l'aide du clavier de l'appareil et confirmer avec la touche verte (O ENTER).

Étape 6: Saisir le motif du paiement à l'aide du clavier de l'appareil et confirmer avec la touche verte (O ENTER). La demande de paiement est envoyée avec succès.

Étape 7: Les informations relatives à la demande de paiement s'affichent. Appuyez sur n'importe quelle touche pour continuer.

TRANSACTION MENU 1	
1. PAIEMENT	
2. TOP UP MOBILE	
3. DEMANDE DE PAIEMENT	
4. REMBOURSER	
5. DERNIERE TRANS.ANNULEE	
6. GIFTCARDS	
Sortie << (X)	(V) >> Suite

PAIEMENT	
MONTANT	EUR
	19.99
F1-MENU	F2-CONFIGURATIONS

DEMANDE DE PAIEMENT	
Entrez le numéro de téléphone	
<input type="text"/>	
(X)ABANDONNER	(O)CONFIRMER

DEMANDE DE PAIEMENT	
Request expiration period in days 1-120	
<input type="text"/>	
(X)ABANDONNER	(O)CONFIRMER

DEMANDE DE PAIEMENT	
Saisir le nom du destinataire	
<input type="text"/>	
(X)ABANDONNER	(O)CONFIRMER

DEMANDE DE PAIEMENT	
Saisir le motif du paiement	
<input type="text"/>	
(X)ABANDONNER	(O)CONFIRMER

Demande de paiement pour 19.90 BGN est envoyé à: 0012345678910 Dem. est valable jusqu'au 22.02.2025	
MERCII!	

Remboursement d'une transaction.

Une transaction de remboursement est effectuée afin d'émettre un remboursement (crédit) au client. Lorsque vous remboursez une transaction par carte, le montant du remboursement est crédité sur le compte de la carte du client et votre compte myPOS est débité du montant correspondant..

Avant de procéder à un remboursement

- Ne procédez jamais à un remboursement si la carte n'a pas été utilisée pour l'achat initial. Dans ce cas, le prestataire de services peut bloquer votre terminal myPOS Go 2 et vous retirer votre facilité de traitement des cartes.
- Vérifiez que votre client vous a remis la carte utilisée pour la transaction initiale - les quatre derniers chiffres doivent correspondre à ceux figurant sur le reçu électronique. Si ce n'est pas le cas, demandez la carte originale.
- Ne remboursez jamais une transaction par carte en espèces ou par chèque - les fraudeurs essaient souvent d'obtenir de l'argent de cette manière en demandant un remboursement en espèces et en procédant ensuite à une rétrofacturation de la transaction par carte, ce qui vous coûte de l'argent.
- Ne jamais rembourser plus que le montant de la transaction initiale.

Étape 1: Depuis l'écran d'accueil, appuyez sur (F1) pour entrer dans le menu Type de transaction. Sélectionnez REMBOURSEMENT en appuyant sur (4) et confirmez avec la touche verte (O) Le terminal myPOS Go 2 affichera l'écran REMBOURSEMENT

Étape 2: Tapez le montant de la transaction de remboursement et appuyez sur la touche verte (O) pour confirmer. Présentez la carte du client au terminal via le lecteur à bande magnétique, à puce ou sans contact.

Étape 3: Demandez à votre client de saisir son code PIN si nécessaire

Dernière transaction annulée

Étape 1: Depuis l'écran d'accueil, appuyez sur (F1) pour accéder au menu Type de transaction. Sélectionnez Dernière transaction annulée en appuyant sur (5) et confirmez avec le (O) vert. Le terminal myPOS Go 2 affichera l'écran Dernière transaction annulée avec le montant de votre dernière transaction.

Étape 2: Confirmez en appuyant sur le bouton vert (O).

Step 3: Demandez à votre client de saisir son code PIN si nécessaire

S'il n'y a pas de transaction précédente traitée avec succès ou si elle a été annulée, le terminal myPOS Go 2 affichera un message d'erreur "Aucune transaction trouvée".

Si la transaction est refusée avec un message "La transaction n'est pas autorisée", il faut tenir compte du fait que ce type de transaction est interdit pour ce terminal myPOS Go 2.

MENU DE TRANSACTION 1	
1. DEMANDE DE PAIEMENT	
2. TOP UP MOBILE	
3. DEMANDE DE PAIEMENT	
4. REMBOURSER	
5. DERNIERE TRANS.ANNULEE	
Sortie << (X) (v) >> Suite	

MENU DE TRANSACTION 1	
1. DEMANDE DE PAIEMENT	
2. TOP UP MOBILE	
3. DEMANDE DE PAIEMENT	
4. REMBOURSER	
5. DERNIERE TRANS.ANNULEE	
Sortie << (X) (v) >> Suite	

F2 - menu des paramètres

Le menu SETTINGS est organisé en deux pages avec les options suivantes :

Le **MENU PARAMÈTRES 1** affiche la liste des paramètres pris en charge par votre appareil myPOS Go 2:

1. Changer la langue

Vous pouvez changer la langue des menus et des messages de votre terminal myPOS Go 2. Le terminal affichera une liste de toutes les langues disponibles.

2. Son du clavier ON/OFF

Vous pouvez activer ou désactiver le son émis par le myPOS Go 2 lorsqu'une touche est enfoncée.

3. Changer le type de connexion

A partir de cette option, vous pouvez changer la connexion réseau choisie.

4. Vérification de la connexion

Utilisez cette option pour vérifier si votre appareil myPOS Go 2 est correctement connecté à internet et tester la communication avec le système myPOS.

5. Vérification de la mise à jour

De temps en temps, le logiciel de votre myPOS Go 2 reçoit une nouvelle version. Vous pouvez vérifier les mises à jour du logiciel à tout moment en sélectionnant cette option.

S'il y a une nouvelle version du logiciel, l'appareil affichera la nouvelle version, le nombre de fichiers à télécharger et leur taille. Vous pouvez confirmer et lancer la procédure de mise à jour ou l'annuler et mettre à jour l'appareil ultérieurement.

6. Configuration des transactions

Dans ce menu, vous pouvez activer ou désactiver le mode pourboire, le mode multi-opérateur et le numéro de référence. Le mode pourboire permet à vos clients de donner un pourboire lors d'un paiement par carte. Le mode multi-opérateur permet d'attribuer des pourboires à chaque employé. Si cette option est activée, chaque employé se voit attribuer un code personnel qu'il doit saisir avant chaque transaction. Vous pouvez vérifier à tout moment les montants totaux traités par l'opérateur, ainsi que les pourboires. L'option Numéro de référence permet d'inclure un écran supplémentaire dans le processus de paiement de votre appareil pour le numéro de facture, l'identifiant du produit, l'identifiant de la réservation ou toute autre référence que vous jugez utile. Le numéro de référence sera affiché sur le reçu et dans les détails de cette transaction dans votre compte myPOS.

CONFIGURATIONS MENU 1	
1. Changer de langue	
2. Son activé / désactivé	
3. Type de connexion	
4. Vérif. de la connexion	
5. Mise à jour	
6. Config. transactions	
Exit << (X)	(v) >> Next

Menu des paramètres 2 affiche la deuxième liste des paramètres pris en charge par votre terminal myPOS Go 2 :

1. A propos de

En appuyant sur (1) sur le clavier, vous pouvez trouver plus d'informations sur votre terminal comme l'ID du terminal (TID), le nom, la version du logiciel et du micrologiciel et la dernière transaction STAN.

2. Réinitialiser l'appareil

Utilisez cette option avec précaution et uniquement si vous souhaitez réinitialiser votre myPOS Go 2. Le myPOS Go 2 affichera un écran sur lequel vous devrez saisir un code de désactivation. Le code peut être généré lorsque vous vous connectez à mypos.com menu Terminal POS > Tous les appareils, choisissez un appareil spécifique > Réglages > Réinitialiser.

Veillez noter que cette opération rétablit les paramètres par défaut de votre appareil et que votre myPOS Go 2 ne sera plus relié à votre compte de monnaie électronique myPOS. Si vous souhaitez continuer à accepter des paiements, vous devrez réactiver l'appareil.

3. Jumeler l'appareil

Cette option permet à l'appareil de se connecter à un autre appareil externe et de passer du mode 'Stand Alone' au mode 'Cash Register' via un code Pair. Cette option est particulièrement adaptée aux caisses enregistreuses ou aux compagnies de taxis où le point d'entrée du montant à payer et l'acceptation de la carte/l'entrée du code PIN ne sont pas nécessairement situés sur le même appareil.

4. Configuration de la mise en veille

Cette option n'est disponible que si votre appareil myPOS utilise une connexion par carte SIM. Utilisez cette option pour modifier les paramètres par défaut du mode Veille de votre appareil. Le mode veille est désactivé par défaut.

Menu des paramètres 3 affiche la troisième liste des paramètres supportés pour votre appareil myPOS Go 2 :

Menu des paramètres 3 affiche la troisième liste des paramètres supportés pour votre appareil myPOS Go 2 :

6. Envoyer le journal

Envoyer le journal de l'appareil au serveur myPOS. Ceci peut être demandé par notre support client lors d'un dépannage ou en cas de besoin.

EINSTELLUNGEN MENU 2	
1. Information	
2. Réinitialiser le terminal	
3. COUPLER LE TERMINAL	
4. Configuration mode sommeil	
Sortie << (X)	(v) >> Suite

Garantie et politique de retour

Important: Le produit, y compris l'appareil myPOS Go 2 et la carte de retrait myPOS ("le produit") n'est pas couvert par le droit de la consommation, y compris les directives de la CE sur la protection des consommateurs et les directives sur la vente à distance. Ce produit n'est pas destiné aux consommateurs, c'est-à-dire à toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale. Ce produit représente des services financiers et n'est destiné qu'à l'acceptation de paiements pour des services ou des biens proposés par des personnes physiques ou morales ayant une activité commerciale légale, agissant en tant que professionnels, commerçants, négociants, indépendants ou vendant des biens ou des services d'une autre manière.

Remplacement d'un coffret myPOS défectueux

- Le client ne doit pas ouvrir le terminal et ne doit pas essayer de réparer lui-même le dysfonctionnement. Ceci sera considéré comme un défaut causé par le client et le fournisseur de services ne sera pas responsable de ses obligations en vertu de la politique de retour.
- Vous avez le droit de retourner l'ensemble du produit myPOS dans les 60 jours suivant la date de réception.
- Certains distributeurs peuvent fournir un support à la clientèle après la vente et peuvent être en mesure de reprendre le terminal défectueux. Veuillez d'abord contacter votre distributeur ou agent et vérifier s'il y a un service après-vente. S'il n'y en a pas, veuillez procéder tel qu'indiqué dans la Politique de retour.
- La garantie ne couvre pas les câbles, les accessoires, les prises, les blocs d'alimentation ou tout autre article autre que les terminaux et la carte professionnelle myPOS contenus dans l'emballage myPOS.

Veillez lire le texte intégral de la politique de retour disponible sur mypos.com/legal avant de vous inscrire au service et d'activer le forfait myPOS.

Important : processus



Vous n'êtes pas autorisé à jeter l'appareil myPOS Go 2, y compris sa batterie, ses câbles ou d'autres composants avec les ordures ménagères. Si votre appareil myPOS Go 2 ne fonctionne pas, vous devez l'envoyer pour réparation en suivant la politique de retour disponible sur mypos.com/legal.

Pour plus d'informations

Pour une liste complète de la documentation disponible, veuillez consulter le site: <https://www.mypos.com/en/troubleshooting/devices-additional-information>